



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/03/2025

Référence
D2025_20
Demande de subvention FAPO (Devis de Maçonnerie - Aire de Jeux rue des Merceries)

L'an 2025 et le vendredi vingt-huit mars, à 19 heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de Madame Delphine BRUCHET, Maire.

Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	6	7
Date de la convocation		
21/03/2025		

Présents :

Mmes BRUCHET Delphine, VAPPEREAU Béatrice, DESFORGES Anne-Claire,
 MM. FLEUREAU Éric, BEDU Stéphane, MORGEAT Guillaume,

Excusé(e-s) : M STEIN Jean-Pierre (pouvoir à D Bruchet)

Absent(e-s) : M MALLET Jean-Yves, SEVIN Nathalie, MARTIN Joseph

Date d'affichage
21/03/2025

A été nommé(e) secrétaire : Mme VAPPEREAU Béatrice

Vote
A l'unanimité
Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
 Le :
 Et
 Publication ou notification du :

D2025_20 – Demande de subvention FAPO (Devis de Maçonnerie - Aire de Jeux rue des Merceries)

Madame le Maire propose de demander une subvention auprès du département du Loiret au titre de l'aide aux communes à faible population (FAPO), au meilleur taux (80%) pour les travaux complémentaires de l'aire de jeux

Après échange et discussion, **le conseil municipal décide :**

- **De solliciter** l'aide financière du conseil départemental du Loiret au titre de l'aide aux communes à faible population (FAPO), au meilleur taux
- **D'approuver** le projet de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant (en € HT)	Organisme	Montant (en € HT)
Complément devis maçonnerie Aire de Jeux	4 931,42 € HT	Département du Loiret	3 945,13 € HT

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 045-214503252-20250328-D2025_20-DE



		Commune	988,29 € HT
Total	4 931.42 € HT	Total	4 931,42 € HT

Soit un reste à charge TTC pour la commune de 1 972.57€

- De charger Madame le Maire de signer tous documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 02/04/2025

Le Maire

Delphine BRUCHET